

## DOSSIER DE DEMANDE D'ADMISSION A L'INTERNAT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Première demande  Renouvellement de demande

### IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE : (ÉCRIRE EN MAJUSCULE)

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe :  F  M  
Date de Naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Numéro de sécurité sociale de l'élève ou du responsable : .....  
Adresse de l'élève : .....  
Code postal : ..... Commune: .....  
N° de portable de l'élève (obligatoire): ...../...../...../...../.....  
Moyen de transport utilisé par l'élève pour le trajet lycée/domicile : .....  
Distance domicile/lycée : ..... Temps de transport (aller uniquement) : .....  
Boursier :  OUI  NON      Enfant en garde alternée :  OUI  NON

Classe suivie durant l'année 2020-2021 : .....  
Etablissement d'origine : .....  
Classe demandée à la rentrée 2021 : .....  
Langue Vivante A : ..... Langue Vivante B : .....  
Options éventuelles : .....

Activité régulièrement pratiquée connue à ce jour (sport, atelier créatif, musique, etc...) horaire hebdomadaire (Attention : sauf section sportive, possibilité de pratiquer une seule activité extra-scolaire, un soir par semaine) : .....

L'élève bénéficie-t-il d'un suivi particulier :  oui  non      Si oui :  médical  social  
Nom du service : .....  
Coordonnées : .....  
Personne référente: .....

#### Responsable légal 1 de l'élève :

Nom : ..... Prénom : .....  
Qualité :  Père\*  Mère\*  Tuteur\*  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone fixe : ...../...../...../...../..... Téléphone portable : ...../...../...../...../.....  
Mail : .....

#### Responsable légal 2 de l'élève :

Nom : ..... Prénom : .....  
Qualité :  Père\*  Mère\*  Tuteur\*  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone fixe : ...../...../...../...../..... Téléphone portable : ...../...../...../...../.....  
Mail : .....

En cas de déménagement à venir (avec justificatif du lieu et de la date d'emménagement) :  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

**Correspondant de proximité :**

Le correspondant est une personne obligatoirement majeure habitant La Rochelle ou ses proches environs, désignée par les parents, qui s'engage à se substituer aux parents et prendre en charge l'élève en cas de nécessité ou d'urgence.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone fixe : ...../...../...../...../..... Téléphone portable : ...../...../...../...../.....  
Mail : .....

**Motif de la demande d'internat (joindre obligatoirement un court courrier explicatif) :**

.....  
.....

---

**Dossier à retourner impérativement avant le 6 juillet 2021**

**Pièces à fournir impérativement avec le dossier :**

- Copie des bulletins trimestriels de l'année en cours
- Une lettre motivant la demande de la part des responsables
- Une lettre de motivation de l'élève pour l'internat
- Justificatif de domicile en cas de déménagement à venir

Je soussigné, Madame, Monsieur, ..... reconnaît avoir pris connaissance des règles de fonctionnement de l'internat.

Signature du responsable légal :

Le : ..... / ..... / ..... à .....

---

**Avis de la « Commission Internat » :**

- Admission
- Refus

Motif :

.....  
.....  
.....

Le : ..... / ..... / ..... à .....

Le Proviseur

## NOTICE D'INFORMATIONS À CONSERVER PAR LA FAMILLE

L'internat est un service proposé aux familles dans le but de faciliter la scolarité et la réussite de leurs enfants. Chaque demande d'inscription à l'internat sera examinée individuellement lors d'une commission de l'internat qui se réunit le 4 juillet 2021. Les réponses seront communiquées aux familles au plus tard le 13 juillet 2021.

### **Les éléments d'appréciation pour l'admission sont les suivants :**

- Éloignement du lieu d'habitation / temps de trajet quotidien
- Intégration d'une filière sélective (section sportive, filière à effectif contingenté ST2S, STL)
- Cursus scolaire avec une spécialité artistique (arts plastiques, théâtre)
- Nécessité sociale ou médicale
- Les compétences psycho-sociales
- La contribution à la réussite scolaire

### **Conditions générales (extrait du règlement intérieur) :**

Merci de prendre connaissance des modalités de fonctionnement de l'internat.

- L'inscription à l'internat a un caractère annuel. L'engagement est ferme et définitif. Les demandes de dérogation à ce principe ne pourront être accordées qu'à titre exceptionnel.
- Le tarif annuel est **forfaitaire** (1433,00 € pour l'année 2020/2021). Le règlement s'effectue en 3 versements selon le découpage suivant : 42% pour le premier trimestre, 33% pour le second et 25% pour le troisième.

Pour information, les **remises d'ordres** (remboursements) suivantes sont accordées de plein droit à la famille dans les situations suivantes : (Délibération du Conseil d'Administration du 4 mars 2021)

- Fermeture du service d'hébergement et de restauration du fait de l'administration
  - En cas de circonstances exceptionnelles (confinement, forces majeures) dans le cas exclusif de la fermeture totale de l'internat
  - Stage en entreprise quel que soit le nombre de jours sur la durée du stage
  - Voyage scolaire sur la durée du voyage
  - Hospitalisation de l'élève sur présentation du bulletin d'hospitalisation
  - Absence pour maladie, supérieure à 6 jours ouvrés, sur présentation du certificat médical
- Les chambres sont collectives et composées de 3 lits.
  - Les horaires : **L'internat est fermé du vendredi après les cours au dimanche 20h30, ainsi que tous les jours fériés (sauf pour les étudiants de la CPES CAAP).**

**6h45** : Lever des élèves

**7h10** : Fermeture de l'internat

**7h10 à 7h45** : Petit-déjeuner

**17h30** : Réouverture de l'internat

**18h00** : 1<sup>er</sup> appel

Les élèves doivent obligatoirement être présent à l'internat et signaler leur arrivée auprès de l'assistant d'éducation à l'entrée de leur dortoir (excepté les élèves post bac). Sur cette heure de temps libre, ils ont la possibilité de rester dans le dortoir, de se rendre au foyer des internes ou profiter de l'espace extérieur de l'internat.

**18h45 à 19h30** : Dîner puis temps libre jusqu'à **19h45**

**19h45 à 21h15** : Etude obligatoire

En salle surveillée pour les secondes, dans les chambres et/ou en étude pour les autres niveaux selon les résultats scolaires et le comportement.

**22h00** : Fermeture du foyer et retour dans les chambres

**22h15** : Coucher des élèves et extinction des lumières

Pour plus d'informations (capacité d'accueil, trousseau, galerie de photos, etc...) : site internet du lycée : <https://lycee-valin.fr/spip/spip.php?rubrique125>